



# VILLE D'ANTIBES JUAN-LES-PINS

République Française - Département des Alpes Maritimes - Arrondissement de Grasse

Direction  
Générale des Services

Direction des  
Affaires Générales  
Juridique-Contentieux

Service  
Juridique-Contentieux  
& Assurances

Référence :  
SU/SE/8242

Des 22/06

Affaire suivie par :  
Béatrice CLAVERIE  
☎ 04.92.90.50.00 Poste 4102  
✉ 04.92.90.54.51

Antibes, le 25 AVR. 2006

Monsieur Philippe LEROUGE  
Président-Directeur Général  
OGF  
361, rue de Cambrai  
75946 PARIS CEDEX 19

**OBJET : RESILIATION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A LA CONSTRUCTION  
ET L'EXPLOITATION DU CREMATORIUM**

Monsieur le Président-Directeur Général,

Par courrier du 20 avril 2006, vous avez bien voulu me transmettre une demande de résiliation, amiable et sans indemnisation, de la délégation de service public conclue le 31 mars 2004 et relative à la construction et l'exploitation d'un crématorium, compte tenu de la difficulté de mettre en œuvre le permis de construire, en raison d'un contexte local difficile.

J'en prends acte, de même que de votre demande de retrait du permis de construire délivré le 25 mars 2005, sous le numéro 0600404A0074.

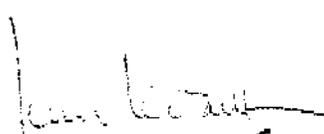
Je vous fais donc part de mon accord sur le principe et les modalités de cette résiliation que je m'engage à inscrire à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal dont la date est fixée au 12 mai prochain.

La résiliation amiable relève en effet de la compétence exclusive du Conseil municipal, puisqu'elle ne constitue pas une simple mesure d'exécution du contrat de délégation de service public, faute d'y être expressément prévue.

Je procéderai en conséquence, dans le même temps, au retrait du permis de construire.

La construction d'un crématorium à Antibes-Juan-les-Pins demeurant l'un des objectifs de la Municipalité, nous allons donc à nouveau réfléchir aux moyens de l'atteindre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président-Directeur Général, à l'assurance de mes sentiments distingués.

  
Jean LEONETTI

Maire d'Antibes - Juan-les-Pins  
Député des Alpes Maritimes